

Les catalogues du Moyen Age des Bibliothèques de l'Allemagne et de la Suisse

Autor(en): **Morin, D. Germain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **13 (1919)**

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-121794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les catalogues du Moyen Age des Bibliothèques de l'Allemagne et de la Suisse ¹

Par D. GERMAIN MORIN, O. S. B.

Dès 1897, l'Académie de Vienne, à l'instigation de W. von Hartel, avait décidé de publier les catalogues du moyen âge des bibliothèques d'Autriche et d'Allemagne, entreprise dont les fondements avaient été déjà posés par Théodore Gottlieb dans son ouvrage *Über mittelalterliche Bibliotheken*, Leipzig, 1890. Mais bientôt on se décida à partager la tâche : l'Académie de Vienne se bornerait aux catalogues des bibliothèques qui ont jadis existé sur le territoire actuel de l'empire d'Autriche, tandis que le cartel des Académies allemandes se chargerait des catalogues des établissements compris dans les limites modernes de l'empire d'Allemagne et de la Suisse. En 1915, a paru à Vienne un premier volume, relatif à la Basse-Autriche, et maintenant nous arrive de Munich le 1^{er} volume de la portion allemande du programme, qui comprend les anciens évêchés de Constance et de Coire.

A la tête de toute entreprise de ce genre, il faut un homme ; des académies, voire des cartels d'académies, n'y suffisent pas : la destinée traînante et inégale du nouveau *Thesaurus linguæ latinæ* en est une preuve entre bien d'autres. Heureusement, cet homme ici n'a point manqué : après Traube et Krumbacher, qui n'ont fait que passer, le choix s'est porté sur le D^r Paul Lehmann, et l'on aurait fait en vain

¹ *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz* herausgegeben von der kgl. bayer. Akademie der Wissenschaften in München. I. Band. *Die Bistümer Konstanz und Chur*, bearbeitet von Paul LEHMANN. C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München 1918. XVII et 599 p., grand in-8° avec carte. Prix : 36 Mk.

le tour du monde pour trouver un savant mieux préparé à mener à terme l'œuvre lancée par ces deux maîtres incomparables. Ampleur d'information, méthode et exactitude jusque dans les moindres détails, tables aussi complètes que possible, tout contribue à faire de ce livre un chef-d'œuvre du genre, un modèle que devront avoir constamment sous les yeux les imitateurs ou continuateurs de l'œuvre. Pour se faire dès le début une idée de ce qu'il ajoute à ce qu'on possédait jusqu'ici sur la matière, il suffit de considérer ceci : sur les 96 différents catalogues que contient le volume, 37 font absolument défaut dans le répertoire de Gottlieb, et sur ces 37, il en est 25 qui n'avaient pas encore été publiés, tandis que pour un nombre d'autres cas nous ne possédions que des publications partielles, ou des textes auxquels on ne pouvait se fier.

Autre point qu'il importe ici de relever, une partie considérable de ces catalogues se rapportent au territoire de la Suisse : par exemple, ceux de Saint-Gall, Pfäfers, Einsiedeln, Engelberg, Rheinau, Muri, Wettingen, Fischingen, Saint-Urbain, Beromünster, Burgdorf, Mariazell, Wonnenstein, Lucerne, Zurich, Schaffhouse. Cela déjà pour les deux diocèses de Constance et de Coire, sans parler de ce que réservent les autres diocèses de Bâle, Lausanne, Genève et Sion. C'est dire que cette collection de catalogues du moyen âge a sa place marquée dans toute bibliothèque suisse où l'on tient à ne point rester étranger au progrès de l'érudition contemporaine, surtout en ce qui concerne l'histoire locale et les traditions littéraires du passé.

Il est difficile d'analyser par le détail une compilation de cette espèce : je me contenterai donc de signaler certains points qui m'ont particulièrement intéressé, ou de suggérer quelques idées dont pourront profiter les lecteurs de cette Revue.

En voici une, tout d'abord, que je reproduis telle quelle d'après l'auteur, p. 55 : c'est qu'« une histoire complète et détaillée des plus anciennes écoles d'écriture de l'abbaye de Saint-Gall serait chose importante et relativement facile, les matériaux se trouvant actuellement encore réunis en abondance ». Pourquoi quelqu'un des élèves de ce maître si méritant qu'est M. le prof. Steffens ne prendrait-il pas à cœur d'entreprendre ce travail, qui ferait grandement honneur à la Suisse et à l'Université de Fribourg ?

Une autre suggestion, que je me permets d'émettre en mon nom personnel, s'adresse plutôt aux théologiens de profession : c'est qu'il serait très désirable que quelqu'un dressât un inventaire des ouvrages

que les principaux écrivains de l'époque carolingienne ont eus à leur disposition. Parmi ces ouvrages, il en est un assez grand nombre qui sont ou paraissent depuis longtemps perdus : j'en ai, pour ma part, remis au jour quelques-uns d'un incontestable intérêt, en quoi l'étude des anciens catalogues m'a été d'un grand secours. A l'aide du nouvel instrument de travail que vient de nous livrer le D^r Lehmann, on pourrait, je pense, faire dans cette direction des recherches réellement fructueuses.

A ceux qui se sentent attirés vers l'hagiographie, cette excellente « école de haute critique », je recommanderai le catalogue 21, l'un de ceux qui sont ici publiés pour la première fois : il constitue dans l'espèce un document presque unique, et nous donne une idée de la richesse de la bibliothèque de Saint-Gall à cet égard, dès les IX^{me}/X^{me} siècles. A notre époque de progrès, je connais telle bibliothèque publique, considérée comme de premier rang, où les *Acta SS.* des Bollandistes — à peu près tout ce qu'on possède en la matière — sont relégués en une sorte de pigeonier où l'on ne peut les utiliser qu'à l'aide d'échelles, en faisant fi de la poussière et de maint autre inconvénient !

Un autre catalogue également inédit est celui de Gall Kemly (n^o 24), un pauvre homme entré en 1428, dès l'âge de onze ans, à l'abbaye de Saint-Gall, et qui en sortit trois ans après avoir reçu la prêtrise, pour mener jusqu'à sa mort une vie errante, chassé de partout par la malice des hommes, comme il dit, mais en réalité victime aussi de son propre tempérament. Ses pérégrinations le conduisirent, entre autres, à Fribourg en Üchtland, où il exerça durant un semestre les fonctions paroissiales à la commanderie de Saint-Jean, puis à Heitenried, dans la Singine, où pendant dix-huit semaines il fit de gros bénéfices, mais que le caractère fallacieux des habitants l'obligea à quitter. Avec cela, il est étonnant que ce moine gyrovague ait réussi à se constituer une collection de manuscrits dont le catalogue couvre presque douze grandes pages du présent volume. On y trouve un peu de tout, beaucoup de documents ayant trait aux superstitions religieuses et médicales du temps, mais aussi des opuscules d'une rareté exceptionnelle, telle cette lettre de Venerandus, dont Traube a su si bien mettre en relief l'importance pour l'histoire de l'introduction de la Règle de saint Benoît dans le midi de la France.

Une des grandes leçons d'un ouvrage comme celui-ci, est de nous apprendre l'estime qu'on a fait des livres dans les siècles passés.

Elle se dégage du contenu même de la plupart des listes, de celles de Saint-Gall et de Reichenau en particulier ; elle est exprimée d'une façon saisissante dans cette sentence par laquelle un bibliothécaire de l'abbaye de Muri, au XII^{me} siècle, achève son catalogue : « *Libros autem oportet semper describere et augere et meliorare et ornare et annotare cum istis, quia vita omnium spiritualium hominum sine libris nichil est.* » Le D^r Lehmann ne cache pas qu'à ce point de vue l'influence de la Réforme a été, en général, désastreuse : à Blaubeuern, par exemple, à Fischingen, à Zurich, « *die Zertrümmerung der Bibliothek hängt zu einem grossen Teil mit der Reformation zusammen* » (p. 13). C'est un fait de toute évidence : en France, également, même les pertes causées à ce point de vue par la Révolution peuvent passer pour minimales, en comparaison des actes de vandalisme que le fanatisme religieux fit commettre au XVI^{me} siècle. Ce n'est pas à dire que, dans les milieux catholiques, surtout aux époques de relâchement, on n'ait rien eu à se reprocher sous ce rapport : c'est ainsi qu'on voit les chanoines de Constance vendre, en plein XVII^{me} siècle, leur inestimable collection de livres et de manuscrits pour se faire une « *Trinkstube* » ! Heureusement, les bénédictins de Weingarten comprirent le prix d'un pareil trésor, et se portèrent acquéreurs de 900 volumes. Quant aux accusations lancées contre les moines eux-mêmes par Cencio et autres humanistes, Lehmann a su en porter un jugement équitable, notamment pour ce qui concerne Saint-Gall (p. 58 sq.), ainsi que des accusations concernant les vols de manuscrits, accusations souvent aussi exagérées, ou même complètement fausses.

Me sera-t-il permis de suggérer ici quelques additions aux « *Nachträge und Berichtigungen* » de l'auteur (pp. 595-599) ?

Page 63, à propos du ms. 27 du Fitzwilliam Museum, Cambridge, que le D^r M. R. James donne comme « *no doubt written at an Irish monastery in Switzerland* », et que Lehmann en conséquence propose d'attribuer à Saint-Gall, j'ai montré jadis (*Revue Bénédict.* XXIX, 1912, p. 193 sq.) qu'on pourrait, avec plus de probabilité encore, lui assigner Augsbourg comme patrie.

P. 126, 1. *De instrumentis meretricum*. Le catalogue ms. de Gall Kemly porte, comme il est marqué en note, *neretricum*. M. le D^r J. Werner, de Zurich, me fait observer qu'il eût fallu s'en tenir à cette dernière forme : il s'agirait de « *fileuses* », et non de prostituées. Je ne trouve, il est vrai, dans Du Cange, ni *neretrix*, ni *netrix*, substantif qui dériverait régulièrement du verbe *neo* ; mais cela n'empêche qu'il ait pu être employé au moyen

âge, et il faut convenir que le terme *instrumentis* est aussi mieux à sa place en ce cas. D'ailleurs, Kemly a, dans son catalogue, nombre de termes pour le moins aussi barbares.

P. 151, 13. *Item VII bücher Fridricusli*. Lehmann reproduit à ce sujet la suggestion du D^r Leidinger, qu'il faut peut-être corriger *Fridricusli* en *Fridanci libri*. Pas d'apparence : il s'agit de la première partie de l'*Historia Freculphi*, laquelle, en effet, se compose de sept livres.

P. 153, 22. L'auteur écrit que la bibliothèque de la Chartreuse de Güterstein s'accrut principalement sous l'« abbé » Konrad de Münchingen. J'avoue n'avoir pas d'abord bien compris ce passage : j'ai cru qu'il s'agissait de l'ingérence du chef de quelque abbaye voisine, car tout le monde sait que jamais les Chartreux n'ont eu d'abbé. C'est seulement une fois arrivé p. 157 et suiv. que j'ai pu constater que le Konrad en question n'avait été que *prieur*, pas *abbé*, de Güterstein.

P. 198, 14 et à l'index p. 537. *Liber episcopalis Jeronimi*. Le D^r Lehmann propose de lire *epistolaris*, au lieu de *episcopalis*. J'ai cependant rencontré plus d'une fois, dans les bibliothèques, le célèbre « *Liber pontificalis Romanorum pontificum* » sous le titre de *Liber episcopalis*, avec l'attribution à saint Jérôme ; et comme le catalogue de Constance le donne ici précisément entre deux Ordinaires « épiscopaux », il faudrait y regarder à deux fois, semble-il, avant d'accepter la correction *epistolaris*.

P. 455 et suiv. Erreur commune à tous ceux qui se sont occupés jusqu'ici des institutions ecclésiastiques de Zurich au moyen âge : on suppose, comme une chose toute naturelle, que les plus anciens manuscrits, ceux de l'époque carolingienne par exemple, ont appartenu originairement au Grossmünster. Or, il n'y eut à Zurich, aux IX^m et X^m siècles, qu'une seule corporation religieuse vraiment importante, et ce fut le Fraumünster : c'est seulement sur le déclin du X^e siècle que le clergé de l'*antiqua ecclesia*, sise sur la colline de l'autre rive de la Limmat, réussit peu à peu, au moyen de documents plus ou moins suspects, à revendiquer son indépendance, à devenir enfin ce qu'on a appelé dans la suite le Grossmünster. Je reviendrai peut-être un jour sur ce point, qui demande à être traité plus à fond : il suffira d'exprimer ici ma conviction qu'il est impossible de démontrer qu'aucun des manuscrits carolingiens de Zurich ait appartenu d'abord au Grossmünster. Pour certains d'entre eux, nous avons même la preuve du contraire. Par exemple, le beau psautier C. 161 (Lehmann 461, 26) contient sur le verso du dernier folio (201) un inventaire d'église, en écriture du XI^m siècle : or, les trois châsses de saints mentionnées dans cet inventaire se trouvaient au Fraumünster, non au Grossmünster. De même, l'important cod. C. 176, des IX^m/X^m siècles, avec son Martyrologe de Bède, a dû être à l'usage du Fraumünster, avant que les chanoines du Grossmünster se l'appropriassent, pour en charger les marges de notices relatives à leur corporation. Du reste, on pourra mieux juger de tout cela, comme aussi de ceux des manuscrits de Saint-Gall qui sont demeurés à Zurich, quand nous serons en possession d'un bon catalogue de ce fonds si important : mais, du train que va le monde, ce n'est pas moi, je le crains, qui le verrai de de mon vivant.

P. 491, dans la table des auteurs, au *Gemma animae de officio divino*; n'eût-il pas été à propos d'ajouter un renvoi à Honorius ? L'opuscule n'est pas signalé à ce dernier nom, p. 540 : il lui appartient pourtant sans conteste. Il y a aussi tout au moins un semblant de contradiction p. 504, où l'auteur semble donner le traité *De cura domus et rei familiaris* ici à « Bernhardus Morlacensis », là à « Bernhardus Silvestris », tandis qu'au nom même de Bernhardus Morlacensis il se contente d'indiquer l'apocryphe *De contemptu mundi*.

Mais ce ne sont là que des vétilles. Comme je le disais en commençant, aucun homme actuellement vivant n'eût pu réaliser d'une façon plus satisfaisante le programme tracé par la commission des Académies allemandes. Seulement, il y a lieu de se demander si ce programme ne pêche pas en un point essentiel. Les hommes compétents dont l'avis m'est parvenu sont d'accord avec moi pour trouver que l'ouvrage eût gagné énormément en utilité, si l'on y avait donné une plus large part à l'identification des articles mentionnés dans les anciens catalogues avec les manuscrits conservés actuellement dans les bibliothèques. Le Dr Lehmann semble bien avoir senti cette lacune, et il faut lui savoir gré d'avoir en cela dépassé souvent les limites trop étroites de son programme : mais combien il reste encore à faire, pour Saint-Gall, par exemple, pour Reichenau, pour Zurich ! Et puis, n'y a-t-il pas quelque chose de choquant à laisser, pour ainsi dire, au hasard le soin de décider si l'on parlera de telle ou telle bibliothèque, quelle qu'elle ait pu être son importance dans l'histoire littéraire du passé ? Prenons Einsiedeln : on lui accorde quatre pages, il est vrai, mais uniquement à cause d'une chétive donation — laquelle encore ne paraît pas avoir été mise à exécution — d'un curé de Freienbach du XIV^{me} siècle ; sans cela, le nom de la grande abbaye eût été passé sous silence, comme il est arrivé pour Saint-Blaise de la Forêt-Noire, pour Zwiefalten et plusieurs autres. Pourquoi donc n'a-t-on pas entrepris franchement un *essai de reconstitution* des principales bibliothèques du Moyen Age ? C'eût été, je l'avoue, une tâche longue et très compliquée : mais aussi le résultat eût été d'une utilité immense pour les travailleurs. Et l'on pouvait procéder lentement, pièce par pièce, sans prétendre aboutir du premier coup à un *Corpus*.

C'est donc le principal qui reste encore à faire. Ce premier volume de Catalogues facilitera du moins considérablement ce grand labeur. Et, pour le rendre possible, comme l'insinue çà et là le Dr Lehmann, il reste à tous, aux Suisses en particulier, le devoir de dresser des cata-

logues honnêtes des fonds de manuscrits dont ils sont possesseurs. Il faut avouer que, sous ce rapport, les cantons helvétiques ont beaucoup de progrès à réaliser, s'ils ne veulent pas se montrer inférieurs aux nations qui les entourent. A Bâle, notamment, à Genève, à Zurich, à Saint-Gall même, subsiste un état de choses qui marque une déchéance regrettable par rapport au passé. Ne pourrait-on pas là aussi s'entendre, réaliser une sorte de cartel scientifique, et, en unissant les forces, parvenir à donner une collection de catalogues de manuscrits, dressés d'après un plan concerté entre gens du métier, et répondant aux exigences scientifiques de notre époque ?

